



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



La DGFIP ...l'accueil de la CAF ???

La loi de finances rectificatives 2014 a supprimé avec son article 28 la prime pour l'emploi (PPE) à compter du 1er janvier 2016 pour la remplacer par la prime d'activité gérée par la CAF. Cette nouvelle gestion par la CAF nécessite une connexion internet volontaire des bénéficiaires sur son site.

Si La CFTC FINANCES PUBLIQUES est satisfaite de ce dispositif qui conduit à faire gérer par un organisme social une prestation de sa compétence cela aurait dû décharger les services de la DGFIP !

Seulement voilà, la DGFIP n'a pas communiqué la liste des anciens bénéficiaires de la PPE à la CAF... C'est pourquoi, dans cette situation, par une note du 20 janvier dernier, le Directeur général a édicté inopinément la mise à disposition d'ordinateurs dans les halls d'accueil de ses services au profit des usagers potentiels de la CAF prétendant au bénéfice de la PPE . Ainsi, les micros ordinateurs de réforme (mais apparemment pas seulement,,) doivent être installés en bornes libre accès usagers dans les centres des finances publiques les plus fréquentés.

Les agents des accueils doivent non seulement gérer le travail quotidien et difficile pour la DGFIP mais en plus assister les usagers pour la CAF !!!

Notre Direction affiche clairement sa volonté de réduire par tous les moyens le déplacement physique des usagers (offre internet, téléphone, e-contact, connexion par tablette...) en fermant les sites, une, voire deux demi-journées par semaine, mais paradoxalement, elle incite les usagers de la CAF à venir vers ses centres des finances publiques...

Où est la logique ??? ou est la magie ???

Qui pense à nos agents !!! Avec quels moyens monsieur le Directeur ???

En plus d'engorger nos accueils, d'ajouter des difficultés à des agents d'accueil déjà pressurés, cette nouveauté aggrave également la situation de nos collègues des cellules informatiques à qui on demande des délais d'intervention trop courts et avec des moyens en réduction (moyens humains et matériels) : faire plus avec beaucoup moins !!!!

On devine clairement une commande politique visant à laisser aux agents de

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



la DGFIP le soin de convertir une population peu férue d'informatique à la culture de l'e-contact et de l'accueil sur rendez-vous en vigueur à la CAF.

Les agents DGFIP ont ils vocation à assister les usagers sur des sites et logiciels qui ne lui sont pas propres ...

Où se trouve la frontière déontologique ?

Est ce là de manière insidieuse et déguisée le début des maisons de services publics d'un nouveau genre et d'une nouvelle dimension ?

Pour les incidents à venir, il y aura toujours la fiche de signalement !

LA CFTC DGFIP revendique des moyens humains et matériels en plus pour pouvoir supporter cette nouvelle tâche et demande à notre direction d'être claire et honnête avec tous nos collègues sur ce nouveau travail et ses conséquences !!!

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com